

# PLUS JAMAIS EN RCC (« PRÉPENSION ») ? MERCI L'ARIZONA !

En 2012, la « prépension » est devenue le RCC (Régime de Chômage avec Complément d'Entreprise).

Un régime pour celles et ceux qui :

- étaient licencié-es,
- avaient droit au chômage,
- avaient 62 ans ou plus,
- comptaient 40 ans de carrière.

Mais en 2025, l'Arizona supprime ce droit.

Seules les personnes déjà licenciées ou en préavis jusqu'au 30 juin 2025 y auront encore accès.

## CE QUE L'ARIZONA VOUS PROPOSE

- Des fins de carrière plus précaires
- Des licenciements facilités pour les plus âgé-es
- La suppression du complément d'entreprise à charge des employeurs
- Une attaque directe contre la dignité au travail

## UNE ATTAQUE DE PLUS CONTRE LES DROITS DES TRAVAILLEUR·SES !

Les travailleur·ses âgées n'auront plus aucun aménagement pour lever le pied avant la pension.

Ce recul est inacceptable.

C'est une offensive idéologique contre la solidarité intergénérationnelle et sociale.



**NOUS  
C'EST  
NON !**



**CNE**  
CA

L'avenir a  
son syndicat